



LE VOYAGE À GAGNER

IL Y A 3 SÉJOURS HIVER À GAGNER !



Le voyage pour 2 personnes (1 agent de voyage + l'accompagnant de son choix)



Le séjour est de 8 Jours/7 nuits au Québec

- 2 nuits à Montréal
- 2 nuits en Mauricie-Lanaudière
- 1 nuit au Gîte Aventures Québec
- 2 nuits à Québec



Le voyage devra avoir lieu entre le 1er décembre et le 31 mars 2020

(hors périodes d'embargo définies par les partenaires et sous réserve de disponibilité des prestations lors de votre réservation)



Le lot comprend :

- Les vols AR Paris - Montréal
- 7 nuits en petit-déjeuner
- La location de voiture pendant le séjour
- 2 activités hivernales



LES CONDITIONS DU CHALLENGE

Conditions de participation :

- Être agent de voyages
- Être membre du Groupe Privé Facebook [Toundra Entre Pros](#)
- Vendre 2 dossiers Hiver minimum avant le 1^{er} octobre (*seules les nouvelles ventes seront comptabilisées, c'est-à-dire à partir du lancement du challenge*)
- Envoyer les références des dossiers à commercial@toundravoyages.com

Règle des ventes pour être éligible :

- Le voyage de vos clients devra avoir lieu entre le 1er novembre et le 31 mars 2020
- Le voyage devra être complet, c'est-à-dire inclure à minima 1 semaine de voyage avec hébergement, activités et transports (pas de « picking »)
- Le voyage peut être [À la Carte](#) ou un [de nos forfaits packagés](#)



➔ **TIRAGE AU SORT DES 3 GAGNANTS LORS DE L'IFTM**

